Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_96-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 08 décembre 2025
Date d'affichage : 08 décembre 2025

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., BELLEC D, BELLEC C., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., NICOLAS M.,

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J., KERBOEUF S.

M. KERBOEUF Sébastien a donné procuration M. BELLEC David

Mme BELLEC Carine est nommée Secrétaire de Séance

REALISATION D'UN EMPRUNT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la délibération du 18 novembre 2025 l'autorisant à consulter différents établissements bancaires en vue de la souscription d'un emprunt destiné notamment au financement des travaux de rénovation thermique de l'école Pierre Le Grand, dont le coût global est estimé à environ 450 000 euros.

Il invite ensuite le Conseil municipal à examiner les propositions transmises par les établissements bancaires consultés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ **ACCEPTE** l'offre de prêt faite par le Crédit Agricole des Côtes d'Armor et décide en conséquence :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en euros	300 000
Durée	10 ans
Versement des fonds	Jusqu'au 05/01/2036
Taux fixe	3.44 %
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Type d'amortissement/ Echéances	Amortissement constant
Coût du crédit	52 890.00 €
Commission d'engagement	0.15 %

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_96-DE

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE

La secrétaire de séance
C. BELLEC

